



## COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

### Compte-rendu du Conseil d'administration du samedi 9 février 2019

**Membres présents** : Anne ALBINI / Frédéric BARTIER / Murielle BERNIER / Claude BOUCARD / Josiane BOURGEOIS / Benoit BRIGAUDET / François CORTOT / Monique CUINET / Pierrette DESCHASEAUX / Bernard GENDRE / Alain GIROD / Chantal GIROD / Marie-Thé MESNIER-PIERROUTET / Monique MICHEL / Claudine MOTTET / Andrée MUSIELAK (Membre R20) / Annie ROMEIRO / Marie STOEFFLER / Isabelle VALDENNAIRE / Patrick ZATTI.

Clubs excusés : GRAY et RANG.

Clubs Absents : ANNOIRE et Les HOPITAUX-NEUFS

#### **1. Présentation de l'organisation du comité – Anne ALBINI**

Anne prend la parole et nous informe des responsabilités de chacun au sein du bureau

- Anne ALBINI : Présidente, responsable arbitrage, classique, communication
- Murielle BERNIER : Secrétariat, réalisation des affiches des tournois (hors TH3), communication aux clubs francs-comtois de toutes les affiches
- Claude BOUCARD : Trésorerie, gestion des licences, sigles
- Corinne FAUVET : Gestion des qualifiés (promotion vermeils, Chpt de France)
- Chantal GIROD : Secrétariat, commande Boissor (bulletins de jeu, feuilles de route)
- Annie ROMEIRO : Gestion du matériel sauf vidéo et écran
- Patrick ZATTI : Jeunes et scolaires

Afin de gérer au mieux les qualifiés, Corinne FAUVET, aimerait avoir en sa possession, un numéro de téléphone des joueurs.

Anne propose de remplir, comme cela s'est déjà fait, un bulletin où les joueurs notifieront OUI ou NON leur participation à un Championnat de France ainsi qu'un numéro de tel où Corinne peut les joindre facilement.

Anne remercie Bernard GENDRE pour ses articles sur SCRABBLERAMA.

#### **2. Bilan de la saison en cours – Claude BOUCARD**

Au 31 Janvier 2019 :

Total clubs civils : 418 en 2019 contre 436 en 2018

24 jeunes sont rattachés aux clubs civils

Nous obtenons un total de 460 licences payantes.

10 clubs scolaires.

Anne est toujours en relation, avec Madame PLEINEY de Thise. La personne qui se proposait de gérer le club avec elle a déménagé. Elle va contacter Frédéric BARTIER pour se mettre en contact avec le club R03.

Anne a été contactée par Monsieur Joachim DE SUZA de Saint-Claude. Il veut créer un club et est très motivé. Il a entendu parler de club de scrabble, grâce à Marie Pierre MORCHE qui jouait en ligne avec lui.

Il est prévu d'aider le club dès qu'il sera créé, sachant qu'Anne a eu des contacts avec M. DE SUZA et lui a envoyé un dossier complet pour faciliter la création d'un club. Une rencontre a également été proposée dès qu'il aura fait la création de l'association. Plusieurs membres du CA se proposent également de se déplacer à St Claude si besoin.

### **3. Arbitrage / organisation des compétitions**

Le 30 mars aura lieu le simultané national jeunes : Il a été décidé que chaque joueur paierait 10€ comme pour chaque TH2 et le club organisateur reversera 5€ de redevance régionale au profit des jeunes. Il est bien sur évident que la gratuité s'appliquera à tous les joueurs de moins de 25 ans.

Le comité détient une imprimante Laser qui semble-t-il ne fonctionne plus depuis très longtemps. Olivier ALBINI a réparé et a proposé de changer le toner et le four de l'imprimante. Ceci permettra d'imprimer les bulletins d'avertissement, (Anne), Corinne les massicotera. Annie les distribuera.

En imprimant les étiquettes dédiées à chaque compétition régionale, Claude a eu un souci d'imprimante. Celle-ci a du être changée : 99€

Vote à l'unanimité pour la réparation de l'imprimante laser, l'impression des bulletins d'avertissement et pour l'achat de l'imprimante citée ci-dessus.

Il a également été voté à l'unanimité la suppression, sur les affiches, de la ligne « Licence R00 – Z » (Z signifiant tous les clubs sauf R) et ce, à partir de septembre 2019. En effet, celle-ci n'est pas appliquée depuis bien des années.

#### **Imprimerie BOISSOR :**

Chantal aimerait être prévenue lors de la réception des commandes de papèterie BOISSOR. Claude constate que le règlement arrive très tardivement. Il faut compter environ 3 mois. Elle n'envoie la facture que lorsqu'elle-même l'a reçue.

#### **Organisation compétition :**

Le conseil d'administration décide un modèle commun pour les affiches de TH3. Anne fera une proposition aux clubs concernés.

Elle enverra un lien avec un fichier modifiable afin de pouvoir personnaliser en fonction du club, du lieu, et des coordonnées des personnes à contacter.

Anne organisera chez elle, quelques séances d'aide à l'arbitrage. Elle propose 2 séances de 5 personnes.

#### **Quand un club organise une compétition, le DA doit impérativement être assuré par un arbitre régional ou fédéral.**

Après chaque compétition, Claude rappelle qu'elle doit être en possession du règlement de la fiche de trésorerie, et du résultat au plus tard, 15 jours après.

Lors de chaque envoi de résultats, il faut joindre :

4 fichiers ou 5 fichiers :

- Fichier DB
- Fichier A.DB
- Listh 2
- Export Excel
- le Grand Prix s'il y a lieu

Pour une bonne finalisation lors de la fusion, il est **important** de respecter cette marche à suivre.

Ne pas oublier de prévenir Anne et Corinne si un joueur devait jouer à l'extérieur pour les compétitions qui qualifient des joueurs pour un CDF.

Lors du championnat régional il est proposé que le 1<sup>er</sup> des séries 5 et le 1<sup>er</sup> des séries 6 soient qualifiés également pour le championnat de France Promotion : voté à l'unanimité (sera rajouté dans notre RI).

Nous avons 9 places. Anne va demander 2 places supplémentaires, si besoin, en fonction des réponses des joueurs.

#### **4. Scrabble classique**

WE scrabble classique organisé par le comité les 5 et 6 mai 2019.

Lors d'une réunion du bureau le 3 octobre 2018, 7 personnes étaient présentes.

6 ont voté favorablement pour offrir le repas croisière à tous les licenciés du comité R et 1 contre.

Le centre de vacances qui nous accueillera fait partie du groupe TERNALIA. Un partenariat a été mis en place avec la FFSC.

Nous comptabilisons à ce jour, 33 personnes (joueurs et accompagnants) dont 29 joueurs de classique.

Les clubs de MORTEAU et VILLERS LE LAC aideront à l'organisation (installation le matin et rangement).

Anne ira sur le secteur de MORTEAU/ VILLERS LE LAC pour leur montrer comment on joue en classique.

Benoit BRIGAUDET nous annonce que son club organise du classique à présent.

#### **5. Scrabbles jeunes et scolaires**

La fédération compte 10 délégués jeunes et scolaires dont 2 personnes faisant partie de la DNSJS.

La Franche-Comté ne désire pas organiser de concours scolaire.

8 jeunes seront qualifiés pour le CDF à NANDAX :

Le championnat de France jeunes aura lieu à NANDAX (10 km de ROANNE).

Nos 5 meilleurs benjamins :

Mélody MOUTHE (Réchésy)

Martin LIGNY-COPPEY (Vesoul)

Elio FEIRRERA (La Cluse et Mijoux)

Clovis LECOQ (La Cluse et Mijoux)

Mathéo DOS SANTOS (La Cluse et Mijoux)

Monique CUINET, Isabelle VALDENNAIRE et Patrick ZATTI accompagneront les jeunes au CDF à NANDAX du 17 au 20 avril 2019.

## **6. Mise à jour du RI**

### **Championnat de France promotion, seront qualifiés par le comité:**

- Le champion régional de série 5 et le champion régional de série 6 si pas encore qualifié par ailleurs.
- Le champion départemental des séries 5 et 6 avec remplacement éventuel en fonction du quota attribué par la fédé.

## **7. Informations fédérales**

Suite à la vente de Promolettres, la fédé a un stock d'ODS et les offrent aux nouveaux licenciés. Nous avons décidé de répartir les mots en poche aux scolaires et d'autres fascicules dans les clubs pour les joueurs qui ne font pas de compétition ou très peu.

Au CA fédéral, il a été décidé qu'un licencié aura duplitop inclus dans sa licence. ZWYX, nouveau logiciel, pourra fonctionner aussi bien sur PC que sur tablette ou même portable et ce, sans augmentation du tarif de la licence. Il entrera en vigueur en septembre 2019.

Duplitop appartient désormais à la fédération, personne ne pourra faire fonctionner ce logiciel s'il n'est pas licencié.

Anne nous le fait découvrir, grâce à des modules de présentation réalisés par la FFSc.

## **8. Calendrier 2019 /2020**

→ Voir Fichier

### **A noter une modification survenue après le CA :**

Pas de phase 3 organisée par Audincourt, car absence de salle. Valentigney organisera la manifestation. En échange, le CD 25 sera pris en charge par Audincourt le **dimanche 20 octobre 2019 au lieu de Valentigney**.  
Le Festival boroillot aura lieu à Valentigney les 7 et 8 septembre 2019.  
Le CD 39 aura lieu le 29 septembre 2019, à Dole.

Reste à placer le CD 70, les 2 TH du Comité.

Clôture de la séance à 18H.

La secrétaire,  
Murielle BERNIER